Pour une commune vélo-friendly*

Une commune plus agréable et plus conviviale pour tous, c'est le souhait de chaque citoyen-ne. Encourager les déplacements à vélo, c'est y contribuer concrètement.

Engagez-vous à garantir au vélo une vraie place au sein de la politique communale, au travers de mesures concrètes!

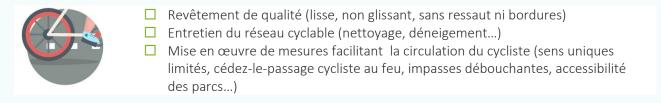
Ma commune développe un réseau cyclable

0	 Itinéraires cyclables reliant les principaux lieux de destination de la commune Itinéraires praticables tant par les plus jeunes que par les plus âgés (principe 8-80) : mixité dans les rues à trafic apaisé, séparation sur les grands axes Balisage des itinéraires cyclables

Ma commune assure la sécurité de tous les usagers

	Résolution des « points noirs » pour la sécurité routière (carrefours, ponts, voies
	de chemin de fer)
	☐ Instauration du 30 km/h en dehors des grands axes
	☐ Présence d'une brigade cycliste
	 Organisation de formations à la conduite à vélo (adultes /enfants)

Ma commune pense au confort de déplacement



Ma commune développe le stationnement vélo

P	☐ Installation d'arceaux vélo aux principaux lieux de destination (écoles, maison communale, commerces)
	 Installation de stationnement sécurisé (résidentiel, gare) Instauration de critères relatifs au stationnement vélo au sein du Règlement Communal d'Urbanisme

Ma commune ancre le vélo dans la politique communale

S	 Réalisation d'un plan vélo communal (priorités, calendrier, budget) Désignation d'un Monsieur/une Madame vélo au sein de l'administration Consultation régulière des usagers cyclistes (commission vélo, enquêtes) Communication régulière sur les réalisations et progrès en matière de vélo

^{*} Vélo-friendly = conviviale, plus sûre, moins polluée, accessible à tous, moins embouteillée, plus active, moins bruyante...